



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 janvier 2004  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-huitième session

Point 136 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine

## Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1–2	3
II. Exécution du mandat . . . . .	3–8	3
III. Exécution du budget . . . . .		9
A. Ressources financières . . . . .		9
B. Autres recettes et ajustements . . . . .		10
C. Contributions non budgétisées . . . . .		10
IV. Analyse des écarts . . . . .	9–23	10
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .	24	13

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.



## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

Le rapport entre les dépenses et l'objectif de la MINUBH pour cet exercice est expliqué dans des tableaux axés sur les résultats regroupés par composante (police civile et appui).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	19 174,4	16 294,0	2 880,4	15,0
Personnel civil	40 684,3	42 677,6	(1 993,3)	(4,9)
Dépenses opérationnelles	18 685,2	11 335,5	7 349,7	39,3
<b>Montant brut</b>	<b>78 543,9</b>	<b>70 307,1</b>	<b>8 236,8</b>	<b>10,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	5 854,7	6 197,3	(342,6)	(5,9)
<b>Montant net</b>	<b>72 689,2</b>	<b>64 109,8</b>	<b>8 579,4</b>	<b>11,8</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	70,0	48,0	22,0	31,4
<b>Total</b>	<b>78 613,9</b>	<b>70 355,1</b>	<b>8 258,8</b>	<b>10,5</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés <sup>a</sup>		Postes	Taux de vacance
			effectivement pourvus (moyenne)	(pourcentage) <sup>b</sup>
Observateurs militaires/Officiers de liaison	32	31	12	59,9
Police civile	1 600	1 023	779	23,9
Personnel international	358	248	212	14,5
Personnel recruté dans le pays	1 455	739	655	11,4
Volontaires des Nations Unies	5	5	3	38,3

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V.

## I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (MINUBH) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 16 janvier 2002 (A/56/773), s'élevait à un montant brut de 78 543 900 dollars (montant net : 72 689 200 dollars). Ce budget prévoyait 28 observateurs militaires, 4 officiers de liaison, 1 600 agents de la police civile, 358 administrateurs recrutés sur le plan international, 17 administrateurs recrutés dans le pays, 1 438 agents locaux et 5 Volontaires des Nations Unies. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé, au paragraphe 21 de son rapport du 26 mars 2002 (A/56/887/Add.2), que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 78 543 900 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

2. Dans sa résolution 56/505 du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 78 543 900 dollars (montant net : 72 689 200 dollars) pour le fonctionnement et la liquidation de la Mission, au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003. Le montant total a été réparti entre les États Membres.

## II. Exécution du mandat

3. Le mandat de la MINUBH a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1035 (1995). Le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport a été défini dans les résolutions 1420 (2002), 1421 (2002) et 1423 (2002) du Conseil.

4. La MINUBH, qui a pris fin 31 décembre 2002, avait pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général consistant à assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a, au cours de l'exercice, contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant des produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont regroupés par composante : police civile et appui. Les caractéristiques programmatiques communes des réalisations escomptées et des produits relevant de telle ou telle composante sont la raison, et non le résultat, de leur regroupement au sein de cette composante.

6. Ces tableaux marquent un progrès vers la budgétisation fondée sur les résultats. Le budget de 2002/03 ne contenait pas de tableau type énonçant les résultats escomptés, qui auraient servi de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice 2002/03 sous la forme de tableaux dans lesquels sont donnés les réalisations effectives et les produits effectivement exécutés pour lesquels l'information est disponible. Les réalisations escomptées sont celles qui sont nécessaires pour que la mission puisse atteindre l'objectif fixé par le Conseil de sécurité dans les délais prévus, tandis que les réalisations effectives reflètent les progrès accomplis sur cette voie au cours de l'exercice, ainsi que les résultats obtenus par la mission à l'expiration de son mandat. Les produits effectivement exécutés représentent les

initiatives prises par la Mission pour concrétiser les réalisations escomptées au cours de l'exercice.

### Composante 1 : Police civile

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.1 Les policiers locaux respectent les normes internationales d'intégrité et de professionnalisme	<p>1.1.1 15 786 policiers locaux se sont conformés aux normes internationales d'intégrité et de professionnalisme</p> <p>1.1.2 Des mécanismes institutionnels ont été créés dans les 10 cantons et au niveau des entités et trois écoles de police ont été ouvertes pour veiller à ce que les nouvelles recrues et les policiers en exercice continuent de répondre aux normes en vigueur</p> <p>1.1.3 La formation des policiers est assurée par des instructeurs locaux</p>
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dossiers de 16 803 personnes provisoirement autorisées à exercer les fonctions de policier ont été dûment examinés pour vérifier leur statut en matière de logement, leurs titres et diplômes, leur comportement professionnel, leurs activités pendant la guerre, leur nationalité, leur participation au programme de formation obligatoire et leur casier judiciaire</li> <li>• 15 786 policiers locaux (8 113 dans la Fédération, 5 692 dans la Republika Srpska et 263 dans le district de Brcko, 1 351 dans le Service de la police des frontières et 169 dans la police judiciaire de la Fédération) ont reçu un certificat. Hormis dans le district de Brcko, tous les certificats ont été décernés pendant la période considérée</li> <li>• 481 policiers se sont vu refuser le certificat</li> <li>• Des unités locales de contrôle (enquêtes internes) ont été créées dans les 10 cantons, ainsi que dans les services de police de la Fédération et de la Republika Srpska et au sein de la police des frontières</li> <li>• La responsabilité de la formation dans les trois écoles de police a été transférée à des instructeurs locaux</li> </ul>	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.2 La structure et les opérations des services de police (dans les 10 cantons, la Fédération, la Republika Srpska et le Service de la police des frontières) sont conformes aux normes internationalement reconnues	<p>1.2.1 Tous les services de police répondant aux normes en vigueur ont été homologués par la MINUBH</p> <p>1.2.2 Une loi régissant la sélection et les activités des préfets et des directeurs de la police dans les cantons et les entités a été adoptée</p> <p>1.2.3 Les membres des minorités et les femmes sont plus largement représentés au sein de la police, la moyenne étant de 10 % des effectifs dans la Fédération et de 5 % dans la Republika Srpska</p>

*Produits effectivement exécutés<sup>a</sup>*

- Le fonctionnement de tous les services de police a été analysé en profondeur afin de détecter d'éventuelles insuffisances
- Des plans d'action ont été mis au point avec des équipes locales de gestion du changement, afin que les changements nécessaires soient opérés pour que tous les services soient conformes aux normes internationales
- L'exécution des plans d'action a été suivie de près dans chaque service
- Tous les services de police ont été homologués pendant la période considérée
- La dix-septième opération de redéploiement volontaire des policiers en exercice dans les régions où ils étaient employés avant la guerre a été menée à terme
- La dixième promotion de fonctionnaires de police (portant à 935 agents le nombre total de policiers formés dans les écoles de police) a terminé sa formation et 435 nouvelles recrues ont été sélectionnées pour les quatre prochaines promotions
- Le douzième cours de remise à niveau destiné aux anciens policiers ayant choisi de réintégrer les forces de police a été achevé
- Une aide a été apportée pour assurer une plus grande représentation des minorités dans tous les services de police; elles représentent en moyenne 10 % des forces de police
- La mise en place de mécanismes destinés à recruter des femmes dans tous les services de police a été facilitée
- Des comités indépendants de sélection et d'examen ont été créés pour la sélection des préfets de police dans les 10 cantons et des directeurs de la police pour la Fédération, la Republika Srpska et le Service de la police des frontières
- Les préfets de police et les directeurs de la police ont été nommés dans les 10 cantons et dans la Fédération, la Republika Srpska et le Service de la police des frontières

<sup>a</sup> Dans tous les cas, l'expression « tous les services de police » recouvre les services des 10 cantons de la Fédération, et ceux des deux entités, à savoir la Republika Srpska et la Fédération.

*Réalisations escomptées**Réalisations effectives*

1.3 Renforcement de la coopération entre la police et le système de justice pénale

1.3.1 Les officiers de police judiciaire ont été formés à l'établissement de rapports conformes aux normes internationales

1.3.2 Des officiers de police judiciaire multiethniques ont été déployés dans les quatre derniers cantons de la Fédération (ils avaient déjà été déployés dans les six autres cantons dans le courant de l'année 2002). La même opération est prévue dans la Republika Srpska à compter du 1er janvier 2003

*Produits effectivement exécutés*

- Les officiers de police judiciaire de la Fédération, de la Republika Srpska et des cantons 1, à 5 et 7 à 10 ont reçu une formation à l'établissement des rapports de police
- Des activités de formation et d'assistance ont été menées en vue de l'élaboration d'un plan opérationnel pour la mise en place d'un corps chargé d'assurer la police des audiences dans les tribunaux de la Fédération. Des dispositions semblables ont été prises pour la Republika Srpska

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.4 Progression vers le déploiement de forces chargées du maintien de l'ordre au niveau de l'État	<p>1.4.1 Le Service de la police des frontières a été déployé de manière à contrôler 100 % des frontières terrestres de la Bosnie-Herzégovine ainsi que les trois aéroports internationaux en service</p> <p>1.4.2 L'Agence nationale du renseignement et de la sûreté a été créée</p> <p>1.4.3 Des réunions ont continué d'être organisées pour favoriser la coopération entre la police nationale et la police régionale, sous contrôle local : réunion consultative ministérielle sur les questions de police (au niveau de l'État), équipe spéciale mixte (au niveau de l'État), Comité des ministres (au niveau régional) et équipe spéciale régionale (au niveau régional)</p> <p>1.4.4 Recul des migrations irrégulières, le nombre d'immigrés clandestins passant de 25 000 en 2000 à environ 200 pendant le deuxième semestre de 2002</p>

*Produits effectivement exécutés*

- Les 1 950 avants du Service de la police des frontières ont fait l'objet d'enquêtes et ont reçu une formation sanctionnée par un certificat
- Une aide a été apportée pour la sélection de tous les membres de l'Agence nationale du renseignement et de la sûreté responsables de la gestion et du contrôle de l'organisation
- La conférence ministérielle consultative sur les questions de police et l'équipe spéciale mixte, toutes deux chargées de promouvoir la coopération au sein de l'État sur les questions de maintien de l'ordre sont devenues des organes purement locaux (la MINUBH en assurait auparavant la présidence)
- Le Comité ministériel régional sur les questions de police et l'équipe spéciale régionale, tous deux chargés de promouvoir la coopération régionale sur les questions de maintien de l'ordre, sont devenus des organes purement locaux
- Des conseils et une assistance ont été fournis dans le cadre de la mise en place du Bureau central d'Interpol en Bosnie-Herzégovine
- Les activités du Programme spécial de lutte contre le trafic d'êtres humains ont été menées à bien. Plus de 300 descentes de police ont été supervisées et 30 établissements soupçonnés de trafic d'êtres humains ont été découverts. Une trentaine d'établissements ont été fermés, y compris ceux qui avaient été recensés lors de descentes effectuées avant juillet 2002, et plus de 80 victimes de la traite ont été rapatriées

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
1.5 Sensibilisation du public aux activités de la police, afin de renforcer la confiance dans les forces de l'ordre	1.5.1 Meilleure visibilité du travail de la police et plus grand respect des droits du citoyen
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des campagnes nationales de sensibilisation du public, mettant en avant les principes de base du maintien de l'ordre dans un régime démocratique, ont été organisées</li> <li>• Des journées portes ouvertes, des visites et des démonstrations d'activités de maintien de l'ordre ont également été organisées</li> <li>• Des campagnes ont été menées en vue de recruter les membres de minorités et des femmes</li> <li>• Un bimensuel consacré au travail du Service de la police des frontières a été publié</li> <li>• Des émissions sur les activités de la Mission ont été préparées pour les stations de radio locales</li> </ul>	

## **Composante 2 : Appui**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
2.1 Soutien logistique et administratif apporté à la Mission de façon efficace et efficiente	<p>2.1.1 Au 30 juin 2003, à part celles qu'il était prévu de passer par pertes et profit, il n'y avait pas de créances en suspend depuis plus de six mois</p> <p>2.1.2 Au 30 juin 2003, les tâches de liquidation de la Mission avaient été recensées et effectuées comme prévu</p> <p>2.1.3. Le nombre d'agents internationaux et locaux, d'observateurs militaires, de membres de la police civile et de Volontaires des Nations Unies a été réduit conformément au budget approuvé</p> <p>2.1.4. Les responsabilités relatives à la coordination des services communs et à la Maison des Nations Unies de Sarajevo ont été transférées</p> <p>2.1.5 Tous les avoirs physiques de la Mission ont été classés et liquidés conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU</p>
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan de liquidation a été élaboré et mis en oeuvre</li> <li>• L'équipe de liquidation a été constituée et les responsabilités ont été attribuées</li> <li>• 3 271 articles ont été transférés à d'autres missions</li> </ul>	

- 1 933 articles ont été transférés dans les stocks de déploiement stratégique de la Base de soutien logistique à Brindisi
- 190 articles ont été transférés au Siège
- 72 installations ont été quittées, dont 6 quartiers généraux régionaux de la MINUBH, le quartier général de la MONUP, des installations portuaires, et des locaux qui étaient occupés dans des ministères et des commissariats de police
- La salubrité des locaux quittés a été évaluée
- Les responsabilités relatives à la Maison des Nations Unies et à la coordination des services communs à Sarajevo ont été transférées au Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie à compter du 30 juin 2003
- Tous les agents internationaux de la Mission ont été rapatriés ou réaffectés
- Tous les versements finaux avaient été effectués et tous les montants dus au titre de l'indemnité de subsistance (missions) payés au 30 juin 2003, sauf pour deux agents internationaux
- Les traitements et indemnités de tous les agents locaux avaient été versés au 30 juin 2003

7. Le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka (MONUP) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 779 (1992). Le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport a été défini dans les résolutions 1387 (2002), 1424 (2002) et 1437 (2002) du Conseil.

8. La Mission, qui a pris fin le 15 décembre 2002, avait pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général consistant à maintenir la paix et la sécurité internationales.

### **Composante 3 : MONUP**

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Réalisations effectives</i>
3.1 Création de conditions propices à un règlement négocié de la question de Prevlaka	3.1.1 Aucun incident grave
<i>Produits effectivement exécutés</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des patrouilles quotidiennes ont été effectuées dans toute la zone de responsabilité</li> <li>• Une présence a été maintenue 24 heures sur 24 dans la Péninsule d'Ostra, à Herceg Novi, à Cavtat et à Gruda (présence progressivement réduite à l'approche de la clôture de la Mission le 15 décembre 2002)</li> <li>• Des réunions avec les autorités locales ont été organisées périodiquement</li> <li>• Le Chef des observateurs militaires s'est régulièrement entretenu avec les autorités de Belgrade et de Zagreb</li> <li>• Des réunions avec la SFOR ont été organisées périodiquement</li> </ul>	

### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis <sup>a</sup> (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	977,9	459,0	518,9	53,1
Contingents	–	–	–	–
Police civile	18 196,5	15 835,0	2 361,5	13,0
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>19 174,4</b>	<b>16 294,0</b>	<b>2 880,4</b>	<b>15,0</b>
<b>Personnel civil</b>	26 508,8	27 165,4	(656,6)	(2,5)
Personnel international	13 950,5	15 360,0	(1 409,5)	(10,1)
Personnel recruté dans le pays	225,0	152,2	72,8	32,4
<b>Total partiel</b>	<b>40 684,3</b>	<b>42 677,6</b>	<b>(1 993,3)</b>	<b>(4,9)</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	12,5	13,8	(1,3)	(10,4)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	95,0	23,1	71,9	75,7
Voyages	197,6	687,8	(490,2)	(248,1)
Installations et infrastructure	2 912,6	2 290,5	622,1	21,4
Transports terrestres	5 937,0	2 080,8	3 856,2	65,0
Transports aériens	1 325,8	1 044,1	281,7	21,2
Transports maritimes	–	–	–	–
Transmissions	4 459,3	3 346,4	1 112,9	25,0
Informatique	872,4	593,9	278,5	31,9
Services médicaux	58,4	33,0	25,4	43,5
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 814,6	1 222,1	1 592,5	56,6
Projets à effet rapide	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>18 685,2</b>	<b>11 335,5</b>	<b>7 349,7</b>	<b>39,3</b>
<b>Total brut</b>	<b>78 543,9</b>	<b>70 307,1</b>	<b>8 236,8</b>	<b>10,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	5 854,7	6 197,3	(342,6)	(5,9)

Catégorie de dépenses	Montants répartis <sup>a</sup> (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
<b>Total net</b>	<b>72 689,2</b>	<b>64 109,8</b>	<b>8 579,4</b>	<b>11,8</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées) <sup>a</sup>	70,0	48,0	22,0	31,4
<b>Total</b>	<b>78 613,9</b>	<b>70 355,1</b>	<b>8 258,8</b>	<b>10,5</b>

<sup>a</sup> Compte tenu d'une redistribution des montants approuvés entre les catégories Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles.

<sup>b</sup> Comprend une contribution de la Force de stabilisation évaluée à 48 000 dollars.

## B. Autres recettes et ajustements

Catégorie de recettes	Montant (milliers de dollars É.-U.)
Intérêts créditeurs	591,0
Recettes diverses	6 713,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs, ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 299,0
<b>Total</b>	<b>8 603,0</b>

## C. Contributions non budgétisées

Catégorie	Montant (milliers de dollars É.-U.)
Accord sur le statut de la Mission	1 855,0
Contributions volontaires en nature non budgétisées	–
<b>Total</b>	<b>1 855,0</b>

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	Variation	
<b>Observateurs militaires</b>	518,9	53,1 %

9. Le solde inutilisé s'explique par le rapatriement des observateurs militaires de la MONUP en décembre 2002. Le budget avait été établi selon l'hypothèse que la Mission se poursuivrait, mais le Conseil de sécurité a mis fin au mandat de la

MONUP le 15 décembre 2002, suivant la recommandation faite par le Secrétaire général dans son rapport du 2 octobre 2002 (S/2002/1101).

	<i>Variation</i>	
<b>Police civile</b>	2 361,5	13,0 %

10. Le solde inutilisé s'explique par le fait qu'il a été déployé moins de membres de la police civile que prévu. Les policiers civils qui devaient être rapatriés après le 1er juillet 2002 n'ont pas été remplacés car les pays fournisseurs n'étaient pas disposés à envoyer des policiers pour moins d'un an. De plus, la MINUBH a décidé de ne pas demander que la période d'affectation des membres de la police civile soit prolongée au delà de 12 mois. En outre, le retrait des policiers a été accéléré après les élections du 5 octobre 2002, dans la mesure où celles-ci s'étaient déroulées sans problème.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel international</b>	(656,6)	(2,5 %)

11. Les dépenses supplémentaires ont trait aux prestations de cessation de service, notamment les voyages de tous les agents internationaux à destination de leur pays d'origine, de leur lieu d'affectation principal ou d'une autre opération de maintien de la paix. Comme à l'accoutumée, il n'avait pas été prévu de ressources supplémentaires à ce titre à la rubrique Dépenses communes de personnel.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel recruté dans le pays</b>	(1 409,5)	(10,1 %)

12. Les dépenses supplémentaires ont trait aux prestations de cessation de service pour 1 381 agents recrutés dans le pays.

	<i>Variation</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	72,8	32,4 %

13. Le solde inutilisé s'explique par un taux de vacance de postes de 38 %. Il a été décidé de ne pas remplacer les deux Volontaires rapatriés en début d'exercice, les trois autres ayant été jugés suffisants pour fournir l'appui nécessaire.

	<i>Variation</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(1,3)	(10,4 %)

14. Le dépassement de crédit s'explique par des dépenses plus élevées que prévu au titre du remplacement des membres du personnel en congé de maternité.

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
<b>Consultants</b>	71,9	75,7 %

15. Des ressources avaient été prévues dans le budget pour engager des consultants pour les programmes de formation interne de la Mission, mais la plupart des activités de formation ont été menées à la Base de soutien logistique à Brindisi, ce qui a réduit les dépenses.

	<i>Variation</i>	
<b>Voyages</b>	(490,2)	(248,1 %)

16. Les dépenses supplémentaires ont principalement trait à des voyages dans la zone de la mission.

	<i>Variation</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	622,1	21,4 %

17. Le solde inutilisé s'explique par le fait que certaines installations ont été fermées plus tôt que prévu et que le coût de certains services d'aménagement et de rénovation a été inférieur aux prévisions.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports terrestres</b>	3 856,2	65,0 %

18. Des ressources avaient été prévues dans le budget pour la remise en état des véhicules de la Mission à la Base de soutien logistique à Brindisi, au coût standard de 30 % de la valeur après amortissement, mais la plupart ont été transférés directement à d'autres missions de maintien de la paix qui en avaient besoin d'urgence, ce qui explique le solde utilisé.

	<i>Variation</i>	
<b>Transports aériens</b>	281,7	21,2 %

19. Le solde inutilisé tient principalement au fait que toutes les heures de vol supplémentaires prévues au budget n'ont pas été utilisées. Pour les hélicoptères, seules 10 des 180 heures supplémentaires prévues ont été utilisées, et pour les avions, aucune des 30 heures supplémentaires prévues pour un AN-26 n'a été utilisée.

	<i>Variation</i>	
<b>Transmissions</b>	1 112,9	25,0 %

20. Il était prévu que le matériel de transmission devant être transféré à la Base de soutien logistique serait remis en état au coût standard de 30 % de la valeur après amortissement, mais la plupart des ressources sont restées inutilisées car le matériel

était en meilleur état que prévu et a été transféré à d'autres missions de maintien de la paix plutôt qu'à la Base.

	<i>Variation</i>	
<b>Informatique</b>	278,5	31,9 %

21. Le budget prévoyait que le matériel informatique serait remis en état avant d'être transféré à la Base de soutien logistique, au coût standard de 30 % de la valeur après amortissement, mais la plupart de ce matériel a été transféré à d'autres missions de maintien de la paix, ce qui a réduit les dépenses au titre des pièces de rechange.

	<i>Variation</i>	
<b>Services médicaux</b>	25,4	43,5 %

22. Les dépenses ont été réduites du fait que les contrôleurs du Groupe international de police ont été rapatriés avant la date prévue.

	<i>Variation</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	1 592,4	56,5 %

23. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que la plupart des biens de la Mission ont été transférés directement à d'autres missions de maintien de la paix, plutôt qu'à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Selon les règles en vigueur, si des biens excédentaires sont transférés à la Base, c'est la mission d'origine qui prend en charge les frais de transport, tandis que si du matériel est transféré d'une mission à une autre ou de la Base à une mission, c'est la mission qui reçoit le matériel qui assume ces dépenses.

## V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

24. **En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :**

a) **L'affectation du solde inutilisé de 8 236 800 dollars relatif à l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003;**

b) **L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2003, qui s'élève à 8 603 000 dollars, dont les intérêts créditeurs (591 000 dollars), les recettes diverses (6 713 000 dollars) et les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 299 000 dollars).**